

Auch, le 22 avril 2011

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## LE PRIX DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre des solidarités et de la Cohésion sociale a reconduit pour 2011 le prix de la vocation scientifique et technique.

Ce prix a pour but d'encourager les jeunes filles accédant à l'enseignement supérieur à s'orienter vers des formations scientifiques et techniques. Il s'adresse aux élèves des classes de terminales, des lycées d'enseignement général et technique, lycées professionnels ou lycées agricoles. Chaque prix est doté d'un montant de 1000 Euros.

Les lycéennes du département du Gers actuellement en terminale, qui ont un projet professionnel relevant des filières techniques ou scientifiques peuvent, dès à présent, retirer un dossier de candidature directement dans leur lycée ou auprès de la Délégation aux Droits des Femmes : Direction départementale de la cohésion sociale et protection des populations du Gers pour postuler au Prix de la Vocation Scientifique et Technique : 05 62 58 12 87

Votre projet est innovant, technique ou scientifique, alors retournez votre dossier, au plus tard le vendredi 8 **juillet 2011** à la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité. Les critères retenus sont les suivants : résultats scolaires, qualité de la description du projet scientifique ou technique, situation familiale.

Vingt cinq prix de 1000 euros cofinancés par l'Etat et le fonds social européen seront attribués aux lauréates sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.

Les dossiers sont à retirer auprès de :

- la délégation départementale aux droits des femmes et de l'égalité
- OU - de votre établissement scolaire

La date de limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **Vendredi 8 juillet 2011** auprès de la **Direction départementale de la Cohésion sociale et protection des Populations**  
Cité Administrative – Place de l'Ancien Foirail – 32020 Auch cedex 09